

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

L'an Deux mil quinze, le neuf novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, AUDIN, CHATEAU, DESCOINS, JACQUELIN, MARTIN, MONEYRON, TABARAN, VALLET.

ABSENT EXCUSE : *néant*

ABSENTE : Madame VERNAUDON

POUVOIRS : *néant*

SECRETAIRE : Monsieur BONNIAUD

I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du 15 septembre 2015. Aucune remarque n'est faite, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - DIVERSES DELIBERATIONS

- Monsieur Armand Sennepin désirant faire construire une maison d'habitation dans sa ferme des Saccards afin de remplacer celle qu'il occupe actuellement, devenant dangereuse et insalubre. Pour ce faire, il souhaite déposer un permis de construire, puis un permis de démolition. Le conseil à l'unanimité soutient ce projet, une délibération est prise en ce sens.
- Une délibération concernant le renouvellement de la convention avec CAPAMAM est prise à l'unanimité.
- Suite au changement de percepteur, une délibération est prise afin de renouveler l'indemnité de conseil du Comptable du Trésor.

III - INFORMATIONS

- Monsieur le Maire signale que le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et la qualité alimentaire du SIAEP est consultable en mairie, par tout public pendant les heures d'ouverture.
- L'enquête publique concernant la carte communale est en cours. Monsieur le Maire redonne les dates : 19 novembre 2015 de 14h00 à 17h00, 8 décembre 2015 de 14h00 à 17h00. Un registre est à disposition en mairie, si des personnes ne peuvent pas venir aux dates précitées, un commentaire peut être mentionné.
- Des réunions de présentation du projet d'éolienne par la société SAMEOLE auront lieu les 15 décembre, 19 janvier, 16 février 2015 de 15h00 à 21h00 à la Mairie.

- Révision des tarifs : le Conseil à l'unanimité décide de ne pas changer les tarifs suivants : location de la Salle des Fêtes, Accueil de Loisirs, Temps d'Activités Périscolaires, repas à la cantine scolaire, Bons Naissance, Concessions au Cimetière. Le droit de place ainsi que le fermage de la parcelle du terrain, les différents loyers des appartements et commerce, ne changent pas exception faite du logement T2 au 1 rue de la Paix, prochainement libre. Une étude sera réalisée afin de rendre plus fonctionnel ce logement. Une délibération est prise à l'unanimité, le loyer mensuel est fixé à 160 €uros à compter du 1er janvier 2016.
- Monsieur le Maire nous fait lecture d'un courrier de l'Association des Maires de France concernant la candidature des Maires de France concernant la candidature de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024. Le Conseil à l'unanimité soutient cette initiative.
- Organisation du bureau de vote : les 6 et 13 décembre 2015 auront lieu les élections régionales. Les permanences du bureau de vote sont établies, chaque conseiller s'est inscrit.

IV - NOEL 2015

N'ayant pas de sapin offert pour mettre sur la place de l'Eglise cette année, le conseil décide de décorer les arbres devant l'église sans pour autant mettre un sapin. La cérémonie des vœux du maire aura lieu le lundi 28 décembre 2015 à 19h00 à la Salle des Fêtes.

V- QUESTIONS DIVERSES

- Pour information, une vitrine pour affichage officiel est placée dans l'abri bus, sur la place de l'Eglise.
- Certaines personnes se plaignent du bruit d'un canon, utilisé pour effrayer les sangliers sur les cultures, à proximité du bourg la nuit.
- Monsieur Véniat demande qu'un conteneur plus grand que l'existant au cimetière soit installé. Le conseil prend note et agira en conséquence.
- Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'étudier pour le prochain conseil municipal des documents relatifs au projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Allier.

Plus de question.

La séance est levée à 21h10.